



# **SON'ECLA BAAL Sa CHUBB**

**DISPOSITIF VISUEL D'EVACUATION**

**Manuel d'installation,  
de mise en service et de maintenance**



DA300190

---

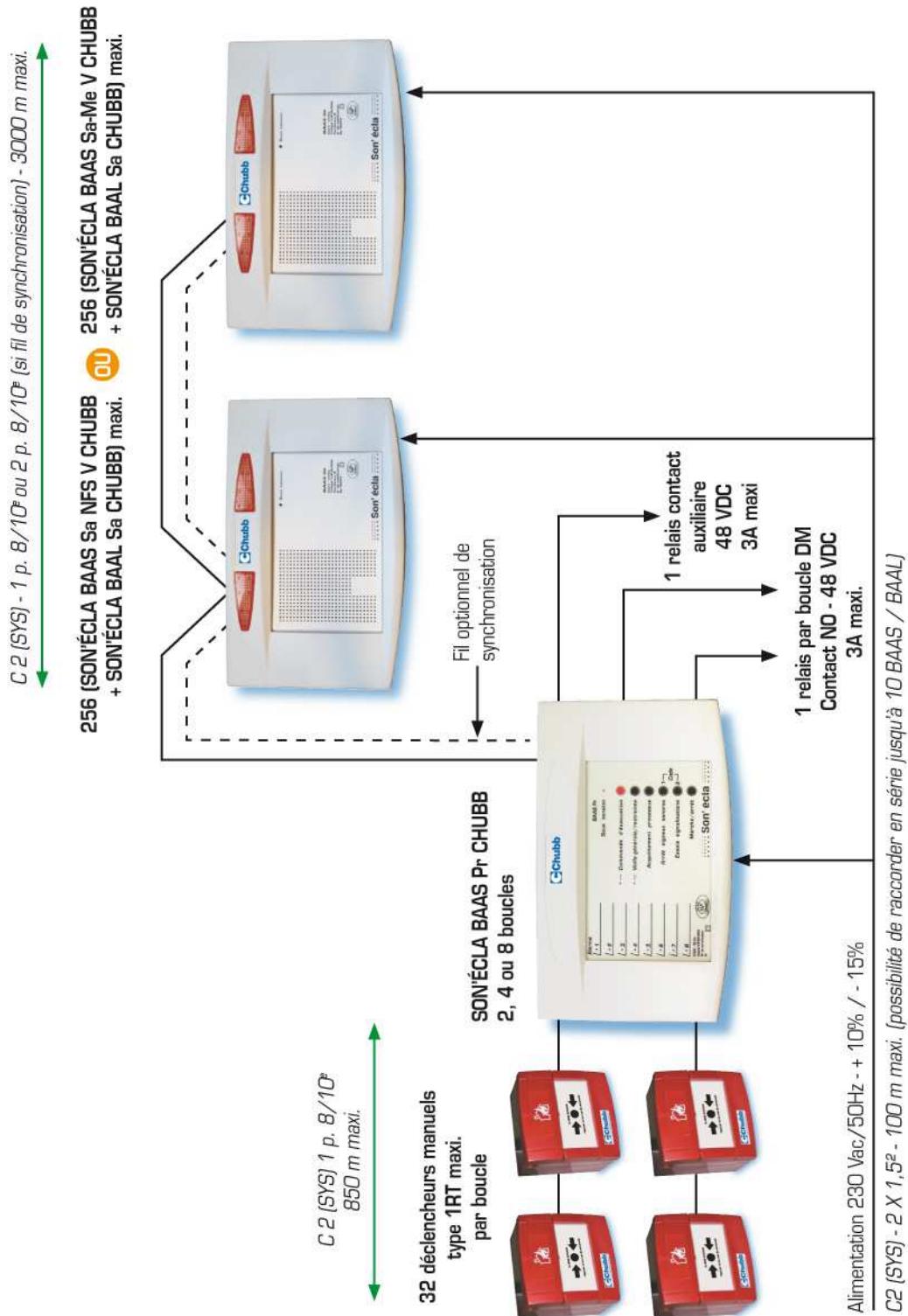
# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>SYNOPTIQUE GENERAL .....</b>	<b>3</b>
<b>INSTALLATION .....</b>	<b>4</b>
CONSTITUTION .....	4
PRECAUTIONS D'INSTALLATION .....	4
MONTAGE .....	4
RACCORDEMENT .....	7
<b>MISE EN SERVICE .....</b>	<b>10</b>
MISE EN ROUTE .....	10
VERIFICATION FONCTIONNELLE .....	10
<b>MAINTENANCE .....</b>	<b>11</b>
CONTROLE VISUEL .....	11
VERIFICATION FONCTIONNELLE .....	11

# SYNOPTIQUE GENERAL

Exemple avec le SON'ECLA BAAS Pr.



SY/07/02-02B

# INSTALLATION

## CONSTITUTION

Vérifier que le matériel à installer comporte dans son emballage :

- 1 SON'ECLA BAAL Sa dans son coffret,
- 2 piles rechargeables Ni-MH 9V 150mAh minimum,
- 1 sachet contenant les fixations,
- Le manuel d'installation.



**Les piles rechargeables garantissent une autonomie nominale :**

- Supérieure à 72 heures en veille,
- Supérieure à 6 mois en arrêt.



**Marque / type des piles rechargeables autorisées :**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ VARTA [9V 200mAh] / HR9V</li><li>▪ GP [8,4V 170mAh] / GP17R8H MIN</li><li>▪ PANASONIC [8,4V 170mAh] / HHR-9SRE</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ NX-READY [8,4V 200mAh] / IEC6F22</li><li>▪ MB FORCE [8,4V 180mAh] / 7HF180</li></ul> |
|--|--|

## PRECAUTIONS D'INSTALLATION

L'installation doit être effectuée selon les normes en vigueur.

Les câbles extérieurs arrivent par le haut ou l'un des côtés du tableau (Cf. DA300227 page 6).

La hauteur conseillée pour la fixation murale du SON'ECLA BAAL Sa est de 1 mètre à 1,80 mètre du sol.

## MONTAGE

Montage en saillie par 3 vis livrées dans le sachet ainsi que les chevilles correspondantes.

Pour accéder aux trous de fixation :

- Ouvrir le couvercle (Cf. DA300209 ci-dessous), puis
- Déconnecter le câble d'alimentation du flash pour déposer le couvercle (Cf. DA300193 ci-dessous).

### Ouverture du couvercle

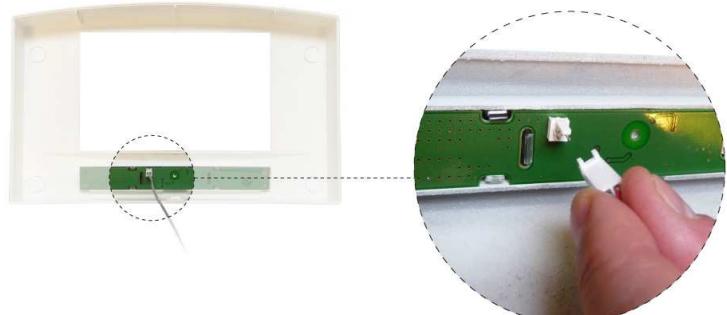
Pour accéder aux trous de fixation, ouvrir le couvercle en introduisant un tournevis dans les encoches situées sur la partie inférieure du boîtier et en faisant pression sur les deux languettes (1).



DA300209-1

### Dépose du couvercle

Déconnecter le connecteur du câble d'alimentation du flash au niveau de la carte du flash.



DA300193-1

### Repérage des trous de fixation

2 trous de fixation dans la partie supérieure et un trou de fixation dans la partie inférieure.



DA300240-1

### Dépose de la platine

Dévisser les 4 vis à l'aide d'un tournevis (PZ2) et retirer la platine.

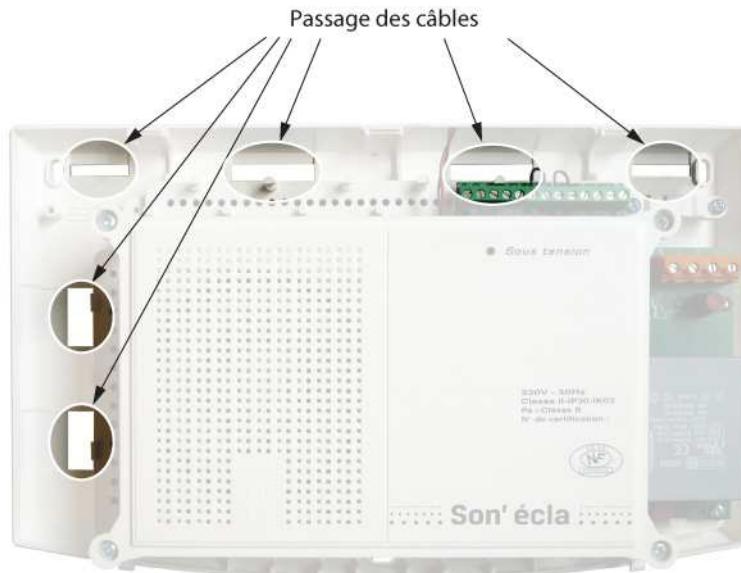
**Démontage de la platine  
(à n'utiliser que pour modifier la configuration du signal sonore ou  
lors des opérations de maintenance)**



DA300241-1

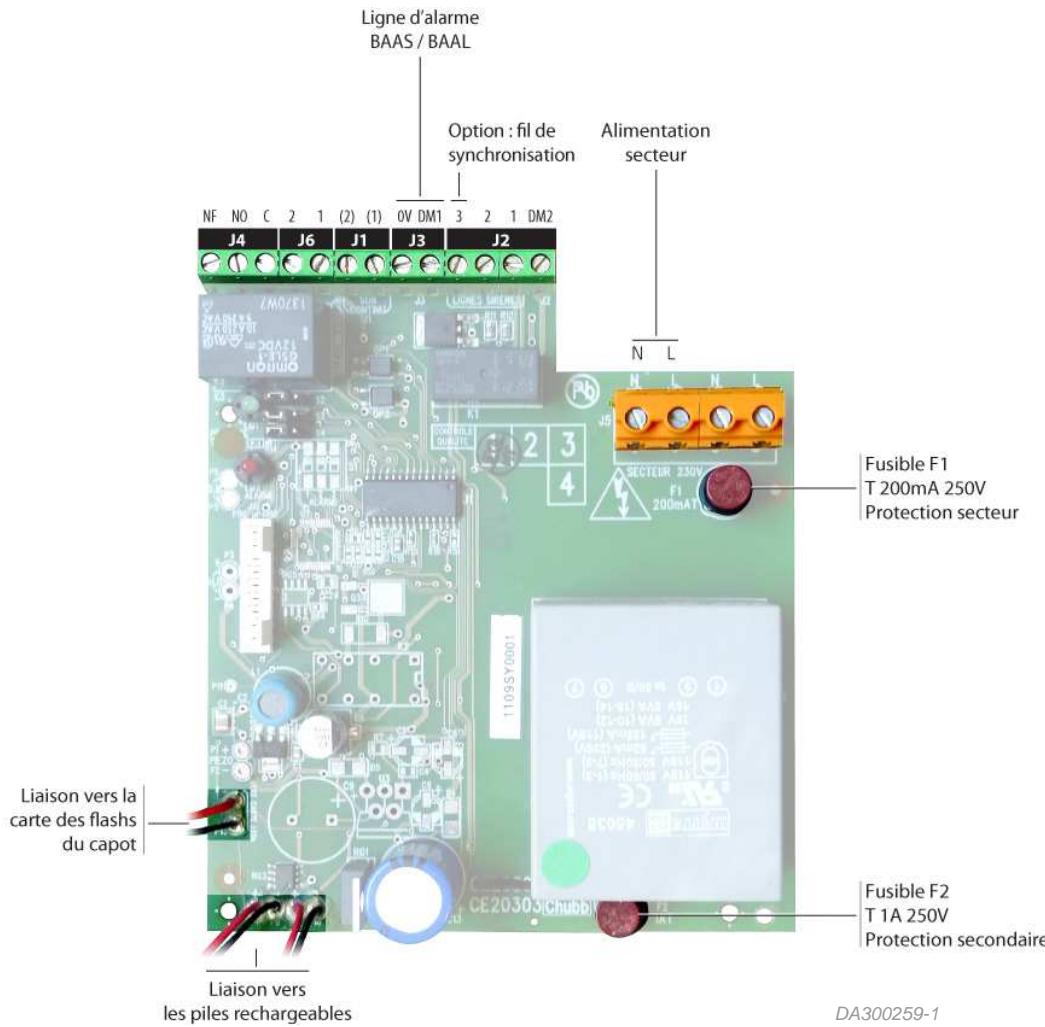
## Vue d'ensemble

### Coffret



DA300227-1

### Carte électronique



DA300259-1

# RACCORDEMENT



Tout raccordement au SON'ECLA BAAL Sa doit se faire hors tension.

## Raccordement du secteur

### Spécifications

Alimentation secteur	230 VAC (+10/-15%) – 50 Hz
Régime de neutre autorisé	TT, TN, IT (pour le régime IT, se reporter au paragraphe Protections)
Fusible secteur	F 200mA 250V
Piles rechargeables	Ni-MH 9V – 120mAh minimum (voir page 4)
Type de câble	Multi-brins avec cosse ou mono-brin (à double isolation). Son isolation doit être en caoutchouc synthétique ou en polychlorure de vinyle
Section	1,5 à 2,5 mm <sup>2</sup>
Longueur maximale	100m

### Recommandations

Conformément aux dispositions de la norme NF S61-970 §6, la source principale (*normal/remplacement*) du SON'ECLA BAAL Sa doit être réalisée au moyen d'une dérivation issue directement du tableau principal ou du tableau électrique de sécurité.

Cette dérivation doit être sélectivement protégée, correctement étiquetée, réservée à l'usage exclusif du S.S.I., et réalisée en câble de la catégorie C2 au sens de la norme NF C32-070.

Elle peut être commune à l'alimentation d'autres équipements du S.S.I.

Le SON'ECLA BAAL Sa ne nécessite pas de raccordement à la terre (classe II : double isolation).



DA300230-1

Toutes les entrées / sorties du SON'ECLA BAAL Sa, à l'exception de l'entrée secteur, sont à très basse tension de sécurité (TBTS).

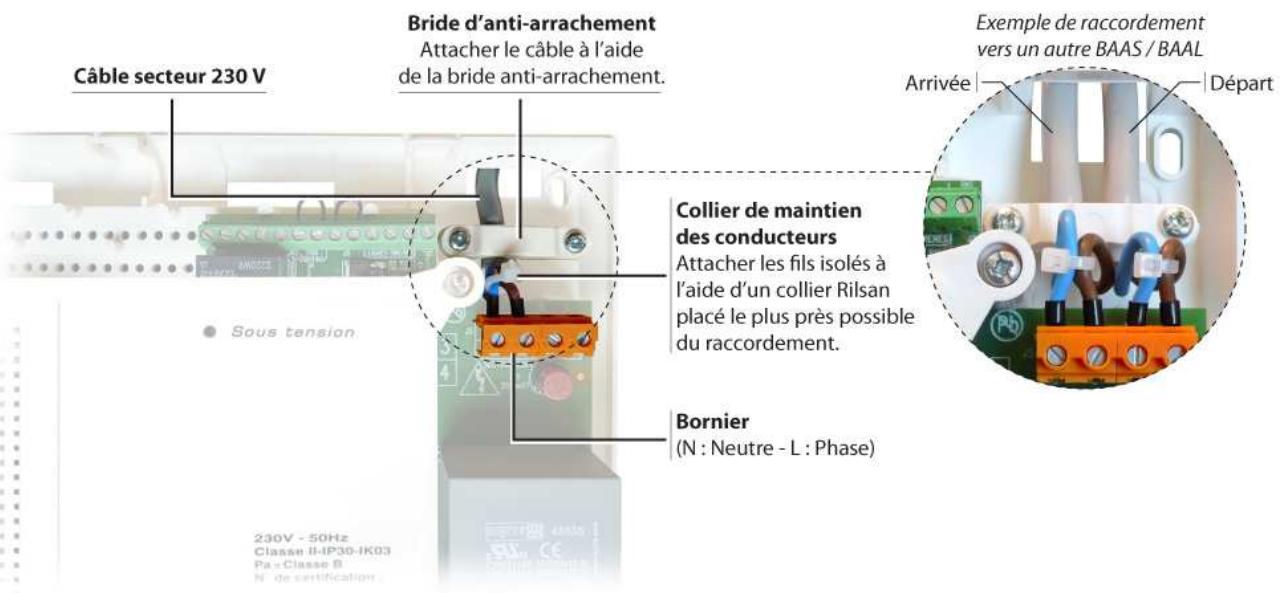
Le câblage doit être réalisé conformément à la norme NF C15-100.

### Protections

Il est impératif de prévoir un dispositif de sectionnement bipolaire pour séparer le matériel de son alimentation dans le cadre des opérations de mise en service et de maintenance. Ce dispositif de sectionnement peut être un disjoncteur différentiel bipolaire 230V/50Hz (10 A minimum et de sensibilité 30 mA). Si la centrale est raccordée sur un réseau secteur 230V dont le « régime de neutre » est câblé en mode IT (« système de distribution de l'énergie dont le neutre est relié à la terre au travers d'une impédance »), il faut impérativement intercaler un Module de protection IT (600200014) entre le disjoncteur différentiel bipolaire et le coffret alimentation. Pour la mise en œuvre de ce dernier ; se reporter au Manuel d'installation MIA300256.

## Raccordement

Des dispositifs mécaniques doivent assurer le maintien du câble (Cf. DA300231 ci-dessus).



DA300231-1



Possibilité de raccorder en série jusqu'à 10 BAAS / BAAL par départ secteur.

## Accessibilité aux tensions dangereuses



Tout raccordement au SON'ECLA BAAL Sa doit se faire hors secteur.

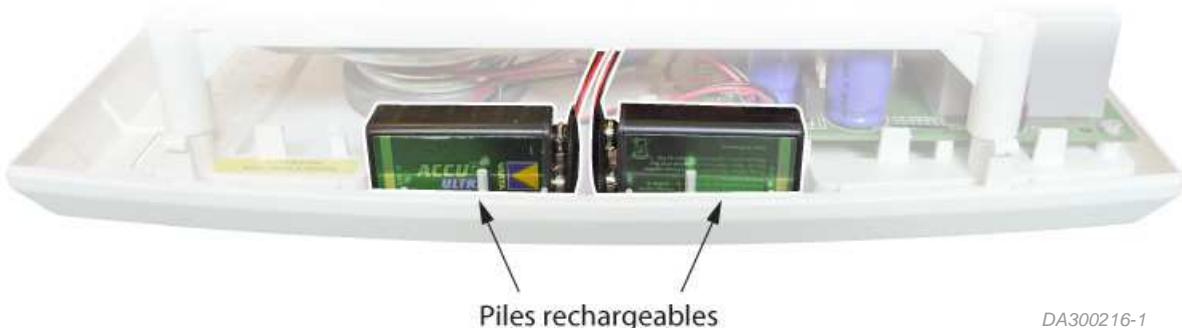
Si le couvercle est retiré alors que le SON'ECLA BAAL Sa est sous tension, l'accessibilité aux tensions dangereuses est rendue impossible en raison des capots de protection des fusibles, de la face avant vissée et de la disposition géographique de ces tensions sur la carte.

## Raccordement des piles rechargeables



La mise en place des piles rechargeables ne peut se faire qu'après le positionnement mural du boîtier.

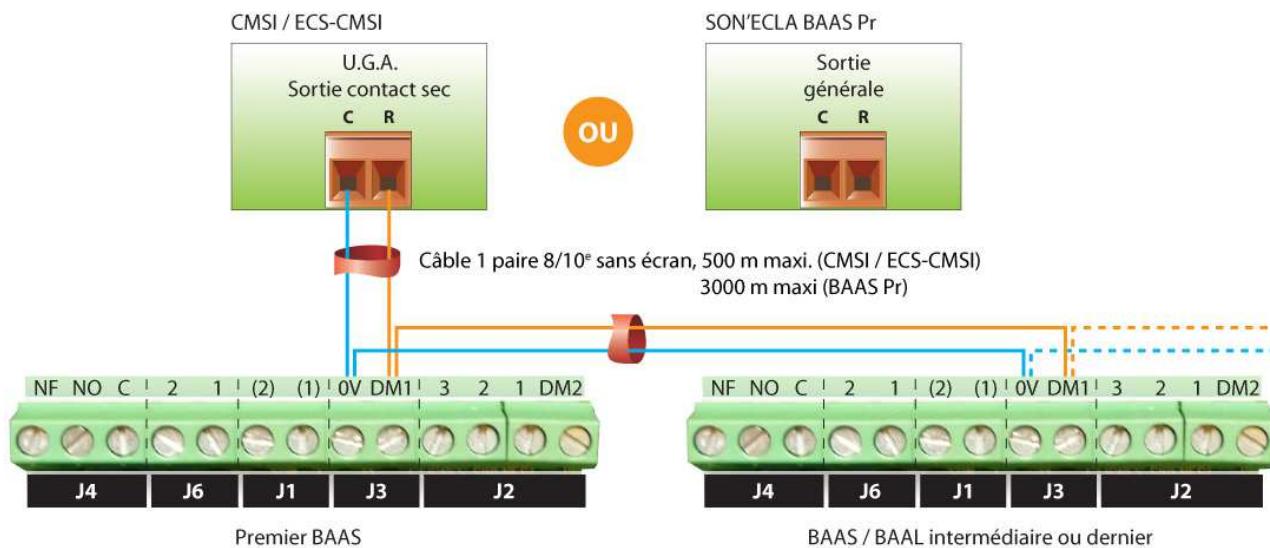
Connecter les 2 piles rechargeables et les positionner dans leur logement respectif (Cf. DA300216 ci-dessus).



DA300216-1

## Raccordement des SON'ECLA BAAS Sa V

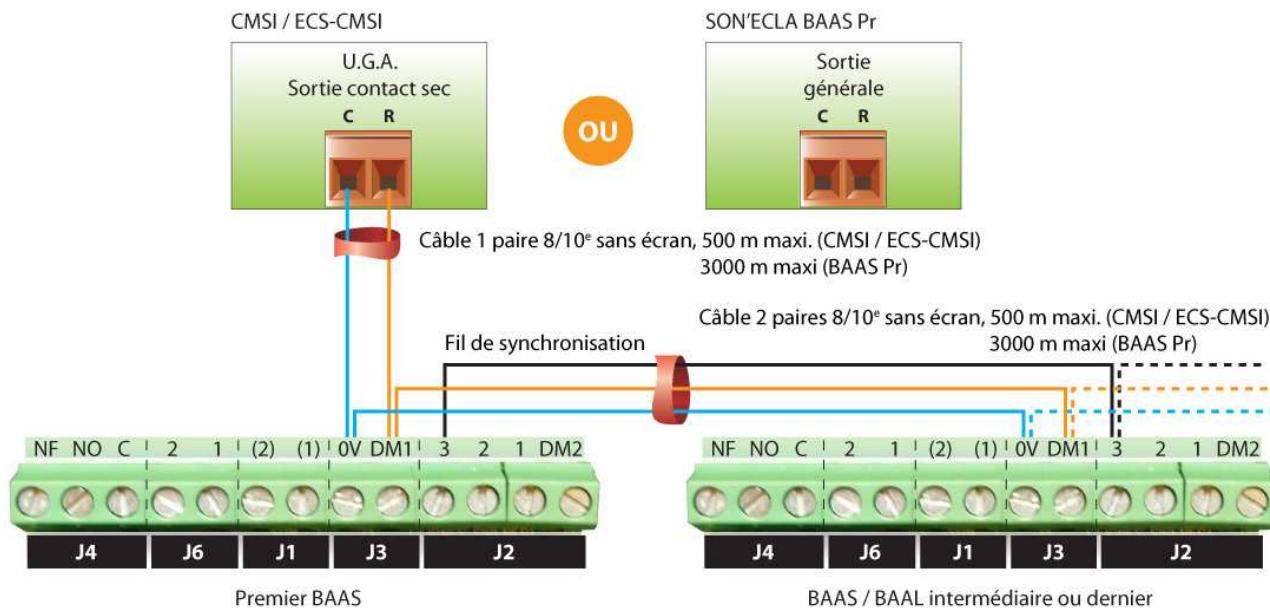
Les SON'ECLA BAAS Sa V se raccordent sur le bornier J3 du SON'ECLA BAAL Sa.



DA300247-1

## Raccordement des SON'ECLA BAAS Sa-Me V

Les SON'ECLA BAAS Sa-Me V se raccordent sur les borniers J2 et J3 du SON'ECLA BAAL Sa.



DA300232-1

# MISE EN SERVICE

## MISE EN ROUTE

S'assurer que la ligne d'alarme des BAAS / BAAL est fermée (c'est à dire que le SSI n'est pas en alarme feu).

Connecter les 2 piles rechargeables et les positionner dans leur logement respectif (Cf. DA300216 page 8). La LED verte clignote. **Le (ou les) BAAS / BAAL sont en état de veille + absence secteur.**

Connecter le cordon d'alimentation interne du flash dans le couvercle **en tenant compte du détrompeur** (Cf. DA300193 page 4) puis remonter le couvercle. **Le flash doit être éteint.**

Mettre sous tension (secteur 230V) : La LED verte s'allume en fixe. **Le (ou les) BAAS / BAAL sont en état de veille + présence secteur.**

 Si le secteur est présent et que les piles rechargeables ne sont pas raccordées, la LED verte est éteinte sur le BAAS / BAAL concerné.

## VERIFICATION FONCTIONNELLE



Le SON'ECLA BAAL Sa ne dispose pas de dispositif de signal sonore.

### Vérification de la liaison des BAAS/BAAL

Dès l'ouverture de la ligne d'alarme raccordée à l'un des BAAS / BAAL, le flash est activé (période 1 seconde, 4 points lumineux visibles). **La durée de cette signalisation est de 5 minutes minimum sur tous les BAAS / BAAL, même si la ligne d'alarme est remise en état de veille.**

Au-delà des 5 minutes, le flash s'arrête.



Ne pas regarder le flash directement et de trop près pendant le test.

# MAINTENANCE

## CONTROLE VISUEL

Vérifier que :

- le boîtier est correctement fixé,
- l'état extérieur du boîtier est satisfaisant,
- la qualité du raccordement des câbles jusqu'au boîtier est satisfaisante.

## VERIFICATION FONCTIONNELLE



Si l'une des vérifications fonctionnelles énumérées ci-après est incorrecte, faire procéder à une réparation ou à un échange du produit.

Pendant toute la durée des essais, **couper l'alimentation secteur**. L'énergie de fonctionnement du coffret est fournie par les 2 piles rechargeables. Le voyant « Sous tension » clignote.

- Faire une alarme (exemple : faire une alarme sur le SSI).

<b>Fonctionnement correct</b>	<p>Le flash est activé (période 1 seconde, 4 points lumineux visibles). Au-delà des 5 minutes, le flash s'arrête.</p> <p style="text-align: center;"> <b>Ne pas regarder le flash directement et de trop près pendant le test.</b></p>
<b>En cas d'anomalie</b>	<p>Ouvrir le boîtier et vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Le raccordement des câbles au connecteur J3 (absence de coupure et isolement des câbles par rapport à la terre),</li><li>■ La présence d'une tension supérieure à 12 VDC aux bornes – et + des 2 piles rechargeables,</li><li>■ Le raccordement interne du flash situé dans le couvercle.</li></ul>

- Ouvrir le boîtier et relever la tension aux bornes de chaque pile rechargeable.

<b>Fonctionnement correct</b>	La tension est supérieure à 6,4 VDC.
<b>En cas d'anomalie</b>	<p>La tension d'une des piles rechargeables est inférieure à 6,4 VDC. Remplacer les 2 piles rechargeables à l'identique (voir page 4).</p> <p style="text-align: center;"> <b>Il est impératif d'utiliser des piles rechargeables Ni-MH 9V 120mAh minimum afin d'éviter les risques d'explosion (l'usage de pile non rechargeable est interdit).</b></p>

- Refermer le boîtier puis remettre l'alimentation secteur. Le voyant « Sous tension » s'allume.

**AVERTISSEMENT :** Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5-2° et 3° a), d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

CHUBB United Technologies	CHUBB France Parc Saint Christophe – Bâtiment Magellan 1 10 avenue de l'Entreprise • 95862 CERGY-PONTOISE Cedex <a href="http://www.chubbsecurite.com">www.chubbsecurite.com</a>	FICHIER SON'ECLA BAAL Sa CHUBB-MIA300264-6	REVISION 19.12.2016
------------------------------	---	--	------------------------